



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024
ID : 095-259500627-20241122-D_2024_034-DE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 22 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 15 novembre 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Sylvie COUCHOT, Thibault HUMBERT (visio), Benjamin CHKROUN (visio), Malika YEBDRI (visio), Ramzi ZINAOUI (visio) Alexandre PUEYO (visio)

Absent excusé : Hervé FLORCZAK, France-Lise VALIER, Anne FROMENTEIL,

Absents non excusés : Rachid TEMAL

DÉLIBÉRATION 2024-034

Objet : Demande de subvention à la Région Île de France pour la création de stations vélo sur l'île de loisirs de Cergy-Pontoise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux pour la création de stations vélo, estimé à 60 000 euros TTC,

Vu le souhait de favoriser la circulation douce et la mobilité intermodale pour l'accès aux équipements de l'Île de loisirs,

Considérant la nécessité de participer au nouveau plan de mobilité de l'agglomération de Cergy-Pontoise qui plantera une station Vélo2 à l'entrée de l'île de loisirs,

Considérant la nécessité de créer des plateformes de 5 arceaux à proximité directe des équipements, sous des points de vidéosurveillance existants ou à créer,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Madame Malika YEBDRI

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de travaux pour la création de stations vélo, pour un montant de 60 000,00€ TTC,


AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondante,



SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président

Thibault HUMBERT


Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 02/12/2024
Qualité : PRESIDENT



Cergy-Pontoise

